

Des ensembles assez grands



Juvisy-sur-Orge, années 1960, collage de cartes postales repeintes. Coll. particulière.

Mémoire et projets en Essonne



Viry-Châtillon, la place du Marché, années 1950. Carte postale, éd. Cim. Coll. Maison de Banlieue et de l'Architecture (MdBA).



Dourdan, la résidence du Parc. Carte postale, éd. Sofer. Coll. MdBA.



Étampes, groupe HLM de Guinette, années 1970. Carte postale, éd. Cim. Coll. MdBA.



Fleury-Mérogis, HLM les Résidences, années 1970. Carte postale, éd. Cim. Coll. MdBA.

Vous ne saurez sans doute pas quelle est la tour la plus haute, la barre la plus longue, la cité la plus sensible, l'immeuble le plus fragile, la résidence la plus ancienne, le quartier le plus vert... en sortant de cette exposition !

Vous aurez peut-être un autre regard, une autre appréciation sur ces différents grands ensembles qui ont, depuis la Seconde Guerre mondiale, colonisé notre sol essonnien.

Quel boum démographique, économique, urbanistique fut la période des Trente Glorieuses pour ce morceau de territoire de la Seine-et-Oise qui va devenir l'Essonne en 1964 ! Il était nécessaire de trouver enfin un toit digne de ce nom au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Il a fallu construire vite, et pas toujours bien, pour que les immigrés de l'intérieur comme de l'extérieur, montant à la capitale, puissent louer ou acheter leur appartement... en banlieue.

Des quartiers entiers, jusqu'à la ville nouvelle d'Évry, vont littéralement sortir de terre. Combien de nouveaux habitants vont donc, à un moment ou un autre, passer par ces ensembles assez grands qui ne sont pas, en Essonne, les plus grands de la région Île-de-France !

Quatre associations travaillant chacune à leur manière sur la question de la ville et des patrimoines se sont regroupées pour interpréter avec des approches croisées un morceau de notre histoire contemporaine, à peine esquissée.

1 Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

1 Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne

1 CINEAM

1 Maison de Banlieue et de l'Architecture



Montgeron-Vigneux, la Prairie de l'Oly, années 1970. Carte postale. Coll. MdBA.



Qu'est-ce qu'un

Les Ulis, vue aérienne du centre-ville en 2001. À gauche de la dalle, au premier plan, la Daunière ; au second plan, les Bergères. À droite au premier plan, le jardin des lys ; au second plan, les Millepertuis.
© Photo P. Galère/Ville des Ulis (91).

grand ensemble ?



Grigny II, la copropriété (5 028 logements), années 1970. Carte postale. Coll. MdBA.



Épinay-sous-Sénart, grand ensemble du Val d'Yerres, les « nouvelles résidences », années 1960-1970. Carte postale. Coll. MdBA.



Drancy, la cité de la Muette, par M. Lods et E. Baudoin, architectes, 1938. (Les tours ont disparu.). Coll. CAUE91.

La notion de « grand ensemble » évoque une multitude de représentations, d'images plus ou moins familières, caricaturales et médiatisées de tours et de barres, surtout situées en banlieue.

Le terme apparaît en 1935, dans l'article d'une revue d'architecture, consacré à la présentation de groupes d'habitations à bon marché (HBM), notamment la cité de la Muette à Drancy. L'auteur, M. Rotival, y souhaitait la création de « grandes cités claires, bien orientées, lumineusement éclairées par le soleil », « villes nouvelles » destinées à moderniser la banlieue face au développement du pavillonnaire, « la gangrène [qui] enserre déjà les cités ».

Les programmes de construction des années 1950 favorisent la diffusion du terme. Ils portent également des noms techniques – villes nouvelles ou satellites, unités d'habitation, ZUP (zone à urbaniser en priorité) –, ou métaphoriques – villes-champignons, villes-dortoirs –, ou liés à leur mode de financement – HLM (habitation à loyer modéré).

Les grands ensembles n'ont jamais eu de définition juridique. Le premier texte officiel qui a employé ce terme est la circulaire Guichard... qui met fin à leur construction, en 1973.

En Essonne, les situations sont extrêmement diverses. Nous avons choisi une **définition large englobant le logement social, le locatif privé ou la copropriété**. Les programmes comptent plus de 250 logements et présentent une rupture avec le tissu urbain ancien, une unité de forme des bâtiments (tours, barres, plots) et une conception globale incluant les équipements.



Ris-Orangis, grand ensemble du Plateau, 1964. © METATM/SIC (ministère de l'Équipement).



Ris-Orangis, le centre commercial, années 1960. Carte postale, éd. Raymon. Coll. MdBA.



Saint-Michel-sur-Orge, le Bois-des-Roches, années 1970. Construit par un promoteur privé, le quartier comprend du locatif privé, du logement social et de la copropriété. Carte postale. Coll. MdBA.



Athis-Mons, le centre commercial Suma (devenu Atac) au Noyer-Renard. Carte postale. Coll. MdBA.





Athis-Mons, vue aérienne du Noyer-Renard, 1961.
Coll. Groupe immobilier 3F, MdBA.

En Essonne, il faut attendre la fin des années 1950 pour voir les premières constructions de grands ensembles.

Les pouvoirs publics ont d'abord utilisé les vides du tissu urbain, laissés par la vague des lotissements pavillonnaires de l'entre-deux-guerres. D'autres espaces libres sont situés majoritairement sur le plateau, souvent à l'écart des voies ferrées, sur des parcelles agricoles, d'anciennes carrières ou des friches industrielles. C'est le cas notamment à Athis-Mons, Viry-Châtillon, Draveil, Vigneux-sur-Seine, Montgeron, Morsang-sur-Orge ou Corbeil-Essonnes.

Par souci d'économie, certaines opérations ont été réalisées à proximité des zones où devaient être construites des infrastructures telles qu'une autoroute, un échangeur, etc. On construit sur les franges de l'agglomération, comme à Massy, dans le Val d'Yerres, à Sainte-Geneviève-des-Bois, à Grigny, à Saint-Michel-sur-Orge ou à Bures-sur-Yvette et Orsay (les Ulis).

Imposées par l'administration centrale, ces implantations massives n'ont pas toujours été souhaitées par leurs communes d'accueil. À Vigneux-sur-Seine (la Croix-Blanche), Viry-Châtillon (la Cilof), Bures-sur-Yvette et Orsay (les Ulis), Grigny (la Grande-Borne et Grigny II), les conseils municipaux émettent des avis défavorables.

Pour les communes, ces évolutions urbaines, démographiques, économiques et culturelles représentent parfois de véritables séismes : suivant leur envergure, les nouveaux quartiers peuvent submerger les anciens bourgs, créer de nouvelles villes, où les tours remplacent le clocher.



Viry-Châtillon, vue aérienne du grand ensemble de la Cilof, 1982.
Carte postale. Coll. MdBA.



Corbeil-Essonnes, quartier Montconseil, vue aérienne.
Carte postale. Coll. MdBA.



Massy-Antony, terrain du grand ensemble avant la construction, 1958. © METATM/SIC, photo Salesse.

Premières implantations



Grigny, la Grande-Borne, enclavée de l'autre côté de l'autoroute, 1970. © METATM/SIC.



Les Ulis, vue aérienne du chantier de construction. Les tours des Hautes Bergères à droite et les Hautes Plaines à gauche, début des années 1970. Photothèque des Ulis/Ville des Ulis (91).



Grigny, la Grande-Borne, 1970. © METATM/SIC.

La Grande-Borne une cité exemplaire ?

À Grigny, en rupture avec les habitudes de l'époque, le projet de la Grande-Borne de l'architecte Émile Aillaud, réalisé à partir de 1967, impose un nouveau paysage urbain. S'y intercalent courbes et éléments droits, fresques et œuvres d'art monumentales, rues piétonnes, immeubles bas (deux à quatre étages), regroupés en un labyrinthe de sept quartiers aux décors différents.

Inscrit dans un triangle délimité par l'A6, la RN445 et la RD310, l'ensemble prend la forme d'un « coquillage », protégé de la circulation par ses immeubles entourant la plaine centrale. L'enfant est placé au cœur de la cité : des espaces verts, de grands terrains de jeux et d'aventures sont agencés au milieu des bâtiments.

L'architecte a diversifié les espaces et les constructions. Si les crédits du logement social obligent à construire simplement et à moindre coût, il prouve que l'on peut lutter contre l'uniformité de la préfabrication, en rythmant les formes et les couleurs. S'étant astreint à n'utiliser que trois modèles de fenêtres, en les combinant, il obtient des centaines de façades possibles. Les méthodes particulièrement économiques qu'il utilise permettent de réaliser plus de 3 700 logements de types variés.

Malgré ce projet original, la cité – coupée du centre-ville par l'autoroute –, manque de transports, de crèches, d'écoles, de commerces, de bureau de poste et d'accès aux emplois. Entre 1969 et 1975, la ville de Grigny, avec la Grande-Borne (12 000 personnes accueillies) et l'autre cité de Grigny II, passe de 3 000 à 28 000 habitants ! Face aux difficultés, élus et habitants devront se mobiliser pour que l'État assume ses responsabilités.



Grigny, construction d'un immeuble, vers 1968. © Archives municipales de Grigny, DR.



Grigny, Le Pigeon, sculpture de François Lalanne, années 1970. © Archives municipales de Grigny, DR.



Grigny, vue aérienne de la Grande-Borne, années 1970. © Archives municipales de Grigny, DR.



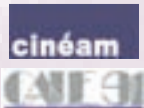
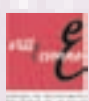
Grigny, la Grande-Borne, enfant au vélo, 1970. © METATM/SIC.



Grigny, façade, immeuble de la Grande-Borne, 1970. © METATM/SIC.



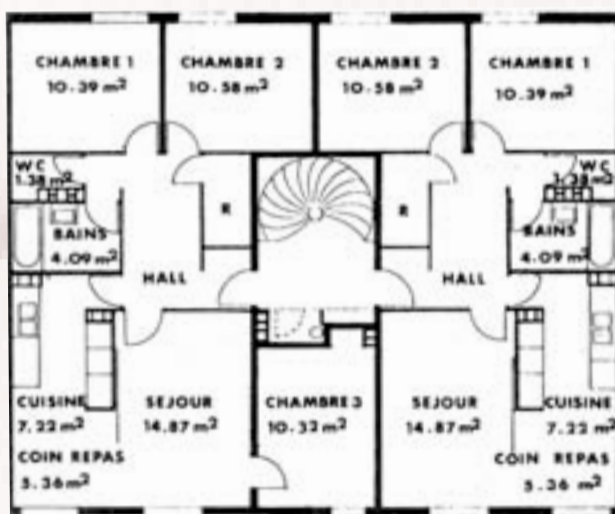
Grigny, les Patios, la ville basse, quartier de logements individuels de la Grande-Borne, années 1970. © Archives municipales de Grigny, DR.





Ris-Orangis, salle de séjour d'un appartement du grand ensemble du Plateau, 1964. © METATM/SIC.

Du rêve...



Grigny, la Grande-Borne, plan de deux appartements, 1967. Coll. particulière.



Athis-Mons, Noyer-Renard, salle à manger de l'appartement témoin, vers 1960. Coll. Groupe immobilier 3F, MdBA.



Ris-Orangis, cuisine d'un appartement du grand ensemble du Plateau, 1964. © METATM/SIC.

Les grands ensembles sont plutôt bien reçus dans un premier temps. Les résidents trouvent dans ces logements la possibilité d'accéder enfin à un confort et à une intimité inconnus jusqu'alors d'une bonne part de la population. L'intérieur prime sur l'extérieur.

Pour bien comprendre la portée du changement, il faut revenir sur les conditions de vie de l'époque. Les familles surtout populaires sont cantonnées dans des meublés, des bidonvilles, des taudis aux cours humides et sombres, avec une « pièce-cuisine », voire sans cuisine. Les logis sont dépourvus de toutes commodités et la promiscuité rend impossible toute forme d'intimité.

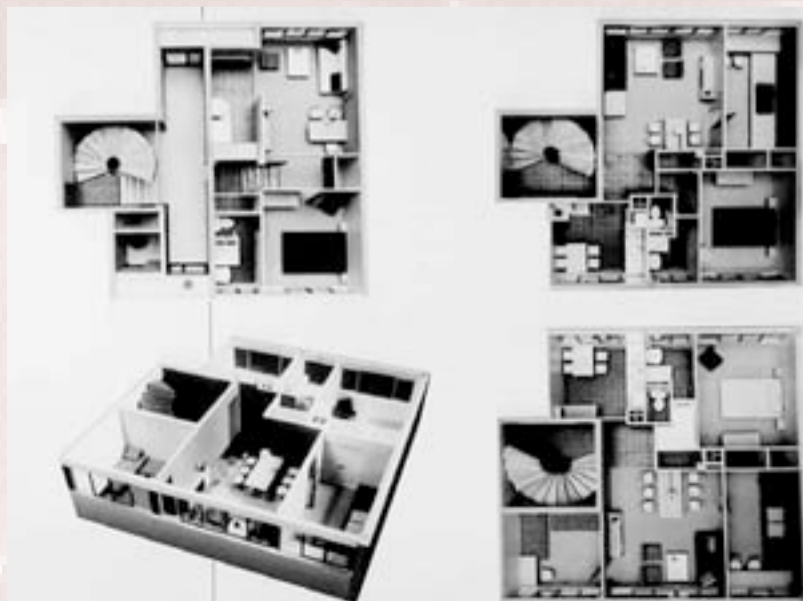
Parmi les vices de l'habitat traditionnel, sont dénoncés : le chauffage au charbon et le mélange de fonctions dans une seule pièce, à la fois cuisine, salle à manger et séjour, rappel d'une ruralité jugée archaïque.

Malgré leur petite taille, les appartements des grands ensembles des années 1950 cristallisent un rêve de confort familial : chauffage central, eau courante froide et chaude, wc intérieurs, salle de bains avec baignoire, aération, ensoleillement, propreté, modernité, pelouses au pied des immeubles...

Durant cette période des Trente Glorieuses (1945-1975), les ménages vont s'équiper. La cuisine est le haut lieu de cet effort de modernisation. Bien éclairée, fonctionnelle, pourvue de tout l'appareillage électroménager (réfrigérateur, cuisinière, etc.), elle représente une véritable rupture avec les modèles ruraux précédents. Les salons des Arts ménagers, comme les reportages des revues à grand tirage (*Elle*, *Paris-Match*), sont les véhicules publicitaires du bonheur du nouvel habitant.



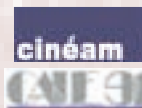
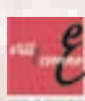
Ris-Orangis, salle de bains, d'un appartement du grand ensemble du Plateau, 1964. © METATM/SIC.



Athis-Mons, Noyer-Renard, maquette des appartements, vers 1960. Coll. Groupe immobilier 3F, MdBA.



Athis-Mons, Noyer-Renard, repas de famille, vers 1975. Coll. Claus, MdBA.





Grigny, mobilisation des habitants de la Grande-Borne, années 1970. © Archives municipales de Grigny, DR.

... à l'installation : quelques désillusions



Épinau-sous-Sénart, grand-ensemble du Val d'Yerres, les « nouvelles résidences », années 1970. Carte postale, éd. Cim. Coll. MdBA.

Grigny, la Grande-Borne, placette, 1970. © METATM /SIC



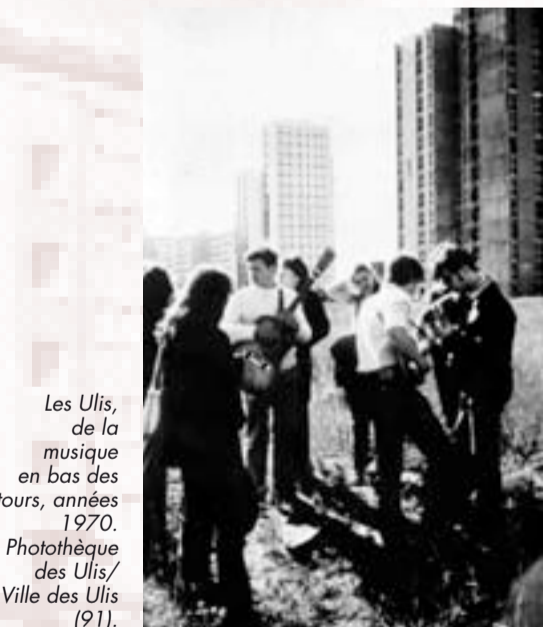
L'euphorie des premiers temps ne dure pas. Les constructions sont souvent bâclées : peu d'années après l'occupation des logements, un grand nombre de locataires ont à subir la condensation et les infiltrations d'eau à travers les panneaux de façade, qui entraînent des moisissures dans les appartements.

Les résidents déchantent. La recherche d'économies a poussé les concepteurs des grands ensembles à réduire au maximum l'isolation phonique et thermique. Les défauts de construction des logements sont aggravés par la faiblesse des équipements collectifs.

La plupart des communes n'ont pas les moyens de répondre immédiatement aux besoins des nouveaux habitants issus de l'exode rural, du personnel des administrations et des grandes entreprises, des rapatriés d'Algérie, du relogement de mal-logés. Ils remplissent les grands ensembles, où est brassée une population aux revenus, aux attentes et aux ambitions bien différents.

La cage d'escalier, le gardien, les espaces collectifs, le chemin de l'école facilitent les rencontres. La vie associative se développe progressivement pour favoriser l'animation du quartier. Le « vivre ensemble » s'organise autour de règles de bon voisinage et d'événements fondateurs (fêtes, manifestations culturelles ou sportives, etc.).

Mais les termes utilisés dans la presse ou les témoignages de l'époque ne trompent pas : l'uniformité, l'isolement, l'ennui et les difficultés des jeunes sont bien souvent les principaux thèmes abordés par les habitants des grands ensembles.



Les Ulis, de la musique en bas des tours, années 1970. Photothèque des Ulis/Ville des Ulis (91).



Athis-Mons, Noyer-Renard, pardon breton, bombardes et costumes, devant le centre commercial, années 1960. Coll. Fort, MdBA.



Livret distribué aux nouveaux locataires du FFF en 1960. Coll. Perrin, MdBA.

Athis-Mons, Noyer-Renard, majorettes lors d'une fête de quartier, années 1980. Coll. Skydom, MdBA.





Boussy-Saint-Antoine, la Nérac, Val d'Yerres, 1972. © METATM/SIC.

Le rêve pavillonnaire



Athis-Mons, le Clos Perrault, années 1970. Coll. municipale, MdBA.

Pour les habitants, c'est parfois l'impossibilité de pouvoir sortir du grand ensemble qui pose problème plus que les défauts de leur appartement ou de leur environnement.

Le « rêve du pavillonnaire » ne se dément pas depuis les premières enquêtes d'opinion de 1946, montrant la nette préférence des Français pour ce type d'habitat.

Le départ des familles les plus aisées, profitant de l'amélioration de leur niveau de vie pour accéder à la propriété, se profile dès le début des années 1960.

Certaines s'installent dans des résidences de standing, copropriétés de trois ou quatre niveaux, plutôt concentrées dans les vallées de Chevreuse, de Bièvre et de l'Yerres.

D'autres profitent du renouveau de la maison individuelle. Villagexpo, inauguré à Saint-Michel-sur-Orge en 1966, est un premier exemple de village-modèle réunissant dans un même lieu différentes répositions de constructeurs. Les « chalandonnettes », programme de maisons individuelles à bon marché lancé par l'État en 1969 s'implantent en Essonne. Les maisons sur catalogue, ou les « nouveaux villages » se développent : lotissements hauts de gamme, dits « à l'américaine » à cause de l'origine de leurs promoteurs (Lewitt à Mennecy, Kauffman & Broad, etc.) et de la référence à un mode de vie emprunté.

Le succès de cet habitat individuel ou du petit collectif témoigne du discrédit parallèle des grands ensembles. Avec la crise des années 1970, la possibilité de changer de logement, en location ou en copropriété, devient moins accessible pour de nombreux résidents. Alors que la croissance économique intégrait et employait, la crise exclut et isole une population de plus en plus fragile.



Saint-Michel-sur-Orge, affiche de Villagexpo 1966. Coll. CAUE 91.



Mennecy, lotissement Lewitt, années 1990. Coll. CAUE 91.



Saint-Michel-sur-Orge, pavillon de Villagexpo, années 2000. Coll. CAUE 91.



Mennecy, lotissement Lewitt, années 1990. Coll. CAUE 91.



Ris-Orangis, les Hameaux de la Roche, années 1970. Carte postale, éd. Yvon. Coll. MdBA.



Breuillet, vue aérienne du lotissement de Port Sud, années 1990. Carte postale, éd. Helicolor France. Coll. MdBA.



Épinay-sur-Orge, nouvelles résidences, années 1960. Carte postale, éd. Cim. Coll. MdBA.





Montgeron-Vigneux-sur-Seine, immeubles réhabilités dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain de la Prairie de l'Oly, 2000-2008.
© Ville de Montgeron.

En 1973, la circulaire Guichard donne un coup d'arrêt à la construction des grands ensembles. Une série d'enquêtes de l'État constate la dégradation physique (bâti, espaces extérieurs) et surtout sociale de ces quartiers, où pauvreté, isolement, faiblesse des structures sociales locales, ghettoïsation, chômage, jeunes en difficulté, absence de mixité sociale sont signalés dès le début des années 1970.

En Essonne, des premières études sont lancées dans le cadre de la procédure habitat et vie sociale (HVS) à la fin des années 1970, dans le quartier de la Prairie de l'Oly (Montgeron et Vigneux-sur-Seine), et dans les cités Bel Air et la Rocade (Longjumeau). Elles posent les jalons d'une démarche globale, associant à l'intervention sur le bâti des actions concourant à l'amélioration de la vie communautaire (équipements, animations, etc.).

De là naîtront plus tard le développement social des quartiers (DSQ), puis la « Politique de la Ville ». Les résidences de la Plaine III et des Gerbeaux (Épinay-sous-Sénart), la cité de la Grande-Borne (Grigny) et les Tarterêts (Corbeil-Essonnes) seront retenus parmi les premiers sites sensibles du département.

Des interventions sur la forme urbaine sont également réalisées au Bois-des-Roches (Saint-Michel-sur-Orge) et aux Tarterêts (Corbeil-Essonnes), dans le cadre de l'opération Banlieues 89.

Nombre de grands ensembles feront l'objet d'expérimentations multiples : opérations HVS en 1977, DSQ et ZEP (zones d'éducation prioritaire) en 1981, Banlieue 89 en 1983, les contrats de ville en 1989, les GPU (grands projets urbains) en 1991 et les ZUS (zones urbaines sensibles) et les ZFU (zones franches urbaines) en 1996, etc.



Corbeil-Essonnes, la Nacelle, réhabilitation, traitement paysager, 1995.
© METATTM/SIC, photo B. Suard.



Corbeil-Essonnes, la Nacelle, réhabilitation, façade d'immeuble, 1995.
© METATTM/SIC, photo B. Suard.

Les politiques de la ville



Corbeil-Essonnes, la Nacelle, réhabilitation, aménagement de la dalle, 1995. © METATTM/SIC, photo B. Suard.



Saint-Michel-sur-Orge, opération Banlieues 89, restructuration du quartier du Bois-des-Roches, 1988.
© METATTM/SIC, photo B. Suard.



Corbeil-Essonnes, les Tarterêts, aménagement paysager après destruction partielle de la dalle, 1995.
© METATTM/SIC, photo B. Suard.

Montgeron-Vigneux-sur-Seine, démolition d'une tour dans le quartier de la Prairie de l'Oly, juillet 2003.
© Ville de Montgeron.





Athis-Mons, place Mendès-France, quartier du Noyer-Renard, 2003.
© Inventaire général, photo P. Ayrault, ADAGP.

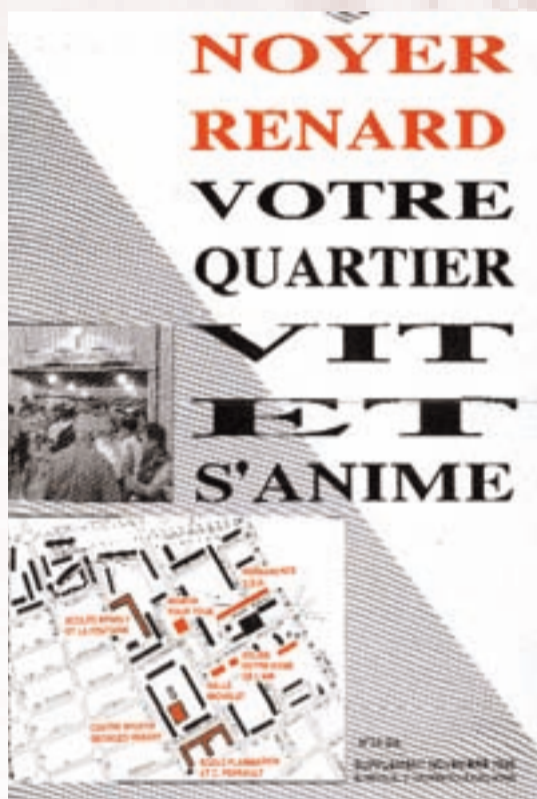
Le Noyer-Renard du DSQ à l'ORU

Les 1 260 logements de la cité des FFF (Foyer du fonctionnaire et de la famille) sont construits, entre 1958 et 1962, sur le plateau à Athis-Mons. En 1989, le bailleur commence la réhabilitation des immeubles. Ce quartier du Noyer-Renard devient un site prioritaire de la Politique de la Ville en développement social de quartier (DSQ). Le diagnostic réalisé alors met en évidence le mauvais état des logements et de leurs abords, l'inquiétante dégradation sociale, la faiblesse et l'insuffisance des services (petite enfance, adolescents, retraités).

De nouveaux modes de gestion du quartier sont mis en place : équipe municipale de professionnels, groupes de travail avec les différentes structures municipales, l'État ou les associations, remise à niveau et développement des services aux habitants. Des moyens importants sont mobilisés pour améliorer les parties communes et l'espace public.

Dans le cadre du contrat de ville, le quartier fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain (ORU), amorcée en 2000. Pour ouvrir le grand ensemble sur le quartier pavillonnaire environnant, on perce des barres. Un traitement moins banalisé des immeubles est opéré : extensions, balcons, etc. Certains logements sont agrandis. On privatise des espaces au pied des immeubles (résidentialisation) par des grilles, des interphones et l'installation du tri sélectif des ordures.

Cette opération est menée conjointement par la commune, la communauté de communes, le bailleur, le département et l'État. Elle se veut efficace, sans brutalité : les démolitions concernent moins de 10 % du parc. Des petits bâtiments seront construits.



Athis-Mons, supplément du journal municipal, 1990. Coll. MdBA.



Athis-Mons, affiche programme de l'exposition du Centre culturel, avec les élèves des deux écoles élémentaires photographiés sur la place Mendès-France, 25 octobre 1991. Coll. MdBA, photo B. Pignol.



Athis-Mons, projet de résidentialisation des immeubles du Noyer-Renard, opération de renouvellement urbain, 2001. © Groupe Arcane.



Athis-Mons, réhabilitation des entrées d'immeubles du Noyer-Renard, début des années 1990. © Photos J. Grosset.



Athis-Mons, projet de percées dans les barres du Noyer-Renard, opération de renouvellement urbain, 2001. © Groupe Arcane.



L'Essonne n'a pas le privilège des plus grands ensembles de France. Ce modèle des grands ensembles est « international » ; vous ne serez pas dépaysés en allant à l'étranger... Il peut aussi très bien fonctionner selon ses occupants et l'entretien des bâtiments. Les « ghettos » pour riches existent également.

Dans notre département, la transformation en cours ou à venir d'une vingtaine de sites (10 000 logements sociaux réhabilités et 4 500 détruits d'ici à 2010, pour autant de reconstructions), dans le cadre du programme national de rénovation urbaine, institué par la loi Borloo d'août 2003, et la priorité donnée à la démolition-reconstruction, posent aujourd'hui avec plus d'acuité la question du devenir des grands ensembles.

Que faire aujourd'hui ? On ne pourra pas démolir tous ces immeubles. Nous manquons toujours cruellement de logements ! Détruire un bâtiment ne fait pas disparaître la misère, mais peut la déplacer dans d'autres communes. Des solutions sont sans doute à chercher dans des interventions architecturales, urbaines et paysagères engagées à différentes échelles.

Si l'aboutissement du parcours résidentiel reste la maison individuelle, faut-il la construire en sud Essonne ? Si l'on parle de développement durable, comment éviter l'étalement de la ville et favoriser le renouvellement urbain ? La densification de certains quartiers – anciens, pavillonnaires, collectifs – est aussi synonyme de qualité des services aux habitants et d'économie de déplacements.

La question reste complexe. L'histoire est loin d'être écrite...



Sarcelles, vue aérienne, 1964. Carte postale, éd. Cim. © Coll. mairie de Sarcelles.

Et l'avenir... dans tout ça ?



Kiev sur le Dniepr (Ukraine), aire de jeux et grands ensembles, 2003. © Coll. A. Delaplace.



Varsovie (Pologne), immeubles de la Reconstruction, années 1960. Coll. MdBa.



Santiago de Cuba, 2005. © Coll. B. Goeneutte.



Bukhara (Russie), avenue Lénine, 1989. Carte postale. © Coll. I. Lefèvre.



Moscou (Russie), avenue Kalinine, 1989. Carte postale. © Coll. I. Lefèvre.



Quelque part en Asie du Sud-Est. Coll. particulière.



RÉALISATION

Maison de Banlieue et de l'Architecture

TÉL. 01 69 38 07 85.

COURRIEL maisondebanlieue@free.fr

SITE <http://www.maisondebanlieue.asso.fr>

Centre de Ressources

Politique de la Ville en Essonne

TÉL. 01 64 97 00 32

COURRIEL cr.ville.essonne@wanadoo.fr

SITE <http://ressourcespolville.maisondebanlieue.asso.fr>

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne

TÉL. 01 60 79 35 44

COURRIEL cave91@club-internet.fr

SITE <http://www.cave91.asso.fr>

CINEAM

TÉL. 01 30 59 46 82

COURRIEL cineam@free.fr

TEXTES

Sylvain Taboury, assisté de Béatrix Goeneutte et François Petit. L'exposition est itinérante et accompagnée du « Cahier » n° 11 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture et d'un documentaire réalisé par CINEAM.

REMERCIEMENTS

Cette étude ayant été précédée d'une enquête auprès des communes du nord-est de l'Essonne accueillant des programmes de logements collectifs, tous nos remerciements vont :

- aux municipalités, Mous, services d'urbanisme, techniques, d'archives ou de communication qui ont apporté leur concours ainsi qu'aux différents bailleurs sollicités à cette occasion ;
- aux structures et aux particuliers ayant prêté des documents ;
- à la communauté de communes « Les Portes de l'Essonne », à la Politique de la Ville (État et département), au Conseil général de l'Essonne et à la DRAC Île-de-France.

MISE EN PAGE

Edire • Mai 2005
Tél. 01 47 70 77 00

